Département : MAINE ET LOIRE

Commune : LE MESNIL-EN-VALLEE / MONTJEAN-SUR-LOIRE

Localisation : Lieu-dit " LE PORT "

Réaménagement du Camping "Le Port"

Maître d'ouvrage
Commune d'INGRANDES SUR LOIRE
rue de la Mairie
49 123 INGRANDES SUR LOIRE
Tel: 02.41.39.20.21 - Fax: 02.41.39.28.11

Maître d'oeuvre
Géomètre
Bureau d'études VRD
Mateo Vrignon Jouck Baisieux
Paysagiste et urbaniste
Atlieux

PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE

PA 4

Dossier : C.104.2011 - 112172
Date : 01.08.2012
Fichier: C.104.2011_PA 2012.12.05.dwg

Modifié le : | Objet :

Echelle : 1/250
Demande d'Alignement : oui ☒ non ☐
Raccord L93 CC47 : oui ☒ non ☐

Raccord NGF oui ☒ non ☐
Cotes normales oui ☐ non ☒
Cotes orthométriques oui ☐ non ☒

PERIMETRE	oui	non
Borné	☐	☒
Approuvé par les riverains	☐	☒

PROJET	oui	non
Application graphique	☒	☐
Cotes graphiques provisoires	☒	☐
Surfaces graphiques provisoires	☒	☐
Cotes chaînées	☐	☒
Surfaces d'arpentage	☐	☒

	Etabli par	Contrôlé par	Date
Esquisse	☒ CG	☐ MF	☐ Décembre 2012
PA	☐	☐	☐
PA modifié	☐	☐	☐
DCE	☐	☐	☐

NOTA: L'utilisateur est tenu de veiller à la stabilité des bornes, piquets ou repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes ou autres indications qu'il comporte. Il signalera en temps utile au Géomètre toutes discordances qu'il pourrait constater.

LÉGENDE

- Périmètre graphique du Projet — *Basé sur un Plan de Bornage du cabinet ARRONDEL datant du 21.09.2010 fournit par la Mairie d'Ingrandes-sur-Loire*
- Limite de commune Mesnil-en-Vallée / Montjean-sur-Loire
- Gazon sur emplacement
- Gazon hors emplacement
- Voirie en enrobé
- Voirie en stabilisé ciment ocre beige
- Fossé
- Bordure bois avec vue
- Arbre supprimé
- Arbre à planter
- Haie
- Massifs arbustifs
  (position et nombre donnés à titre indicatif)
- Borne électrique et Branchement Eau potable (position indicative)
- Emplacements pour tentes
- Emplacements pour caravanes
- Emplacements pour camping-cars ou caravanes
- Éclairage
- Électricité campeurs
- Fosse septique
- Corbeille
- Banc (position et nombre donnés à titre indicatif)
- Sens de circulation

BILAN DE SURFACES GRAPHIQUES

Surface des emplacements:	3 825 m²
Surface voirie:	1 770 m²
Surface espaces verts:	1 393 m²
Surface piétonnier:	492 m²
Surface équipements: (Aire vidange camping-cars / Sanitaires saisonniers / Abris-vélo / Pergola.)	63 m²
Surface bâtiment existant:	82 m²
Surface cour conservée:	142 m²
Surface totale:	7 762 m²

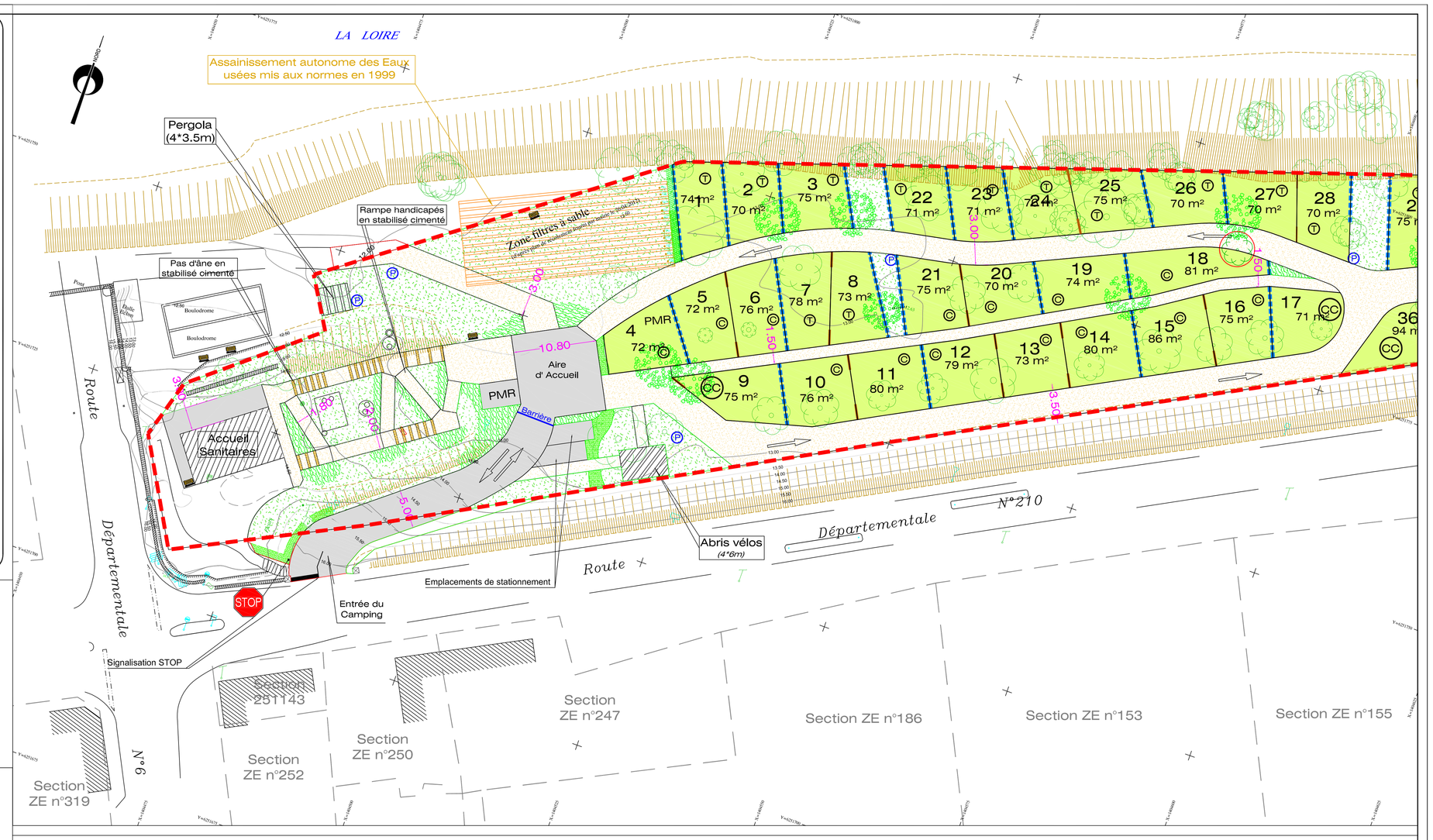

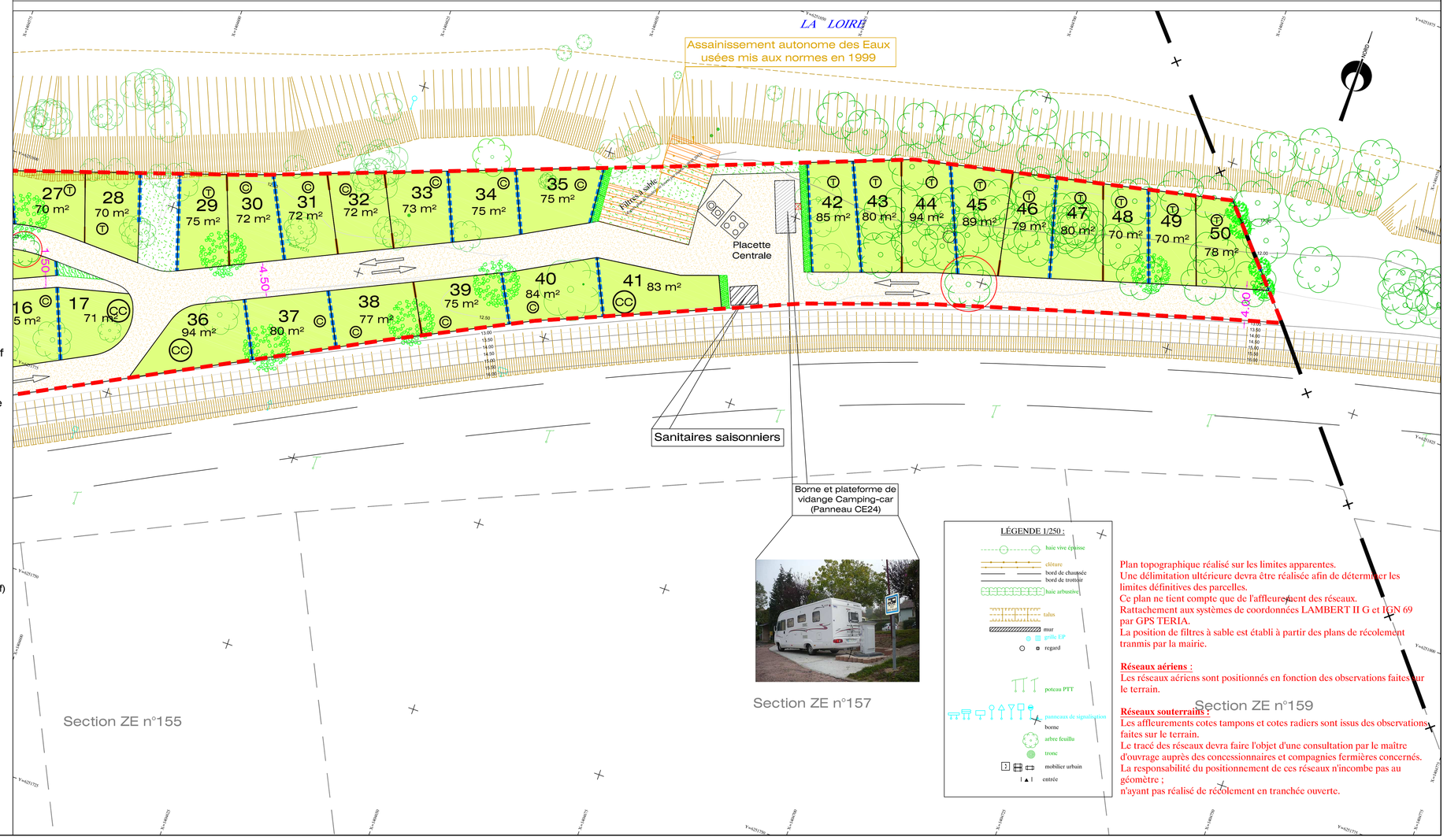

Plan topographique réalisé sur les limites apparentes.
Une délimitation ultérieure devra être réalisée afin de déterminer les limites définitives des parcelles.
Ce plan ne tient compte que de l'affleurement des réseaux.
Rattachement aux systèmes de coordonnées LAMBERT II G et IGN 69 par GPS TERIA.
La position de filtres à sable est établi à partir des plans de récolement tranmis par la mairie.

Réseaux aériens :
Les réseaux aériens sont positionnés en fonction des observations faites sur le terrain.

Réseaux souterrains :
Les affleurements cotes tampons et cotes radiers sont issus des observations faites sur le terrain.
Le tracé des réseaux devra faire l'objet d'une consultation par le maître d'ouvrage auprès des concessionnaires et compagnies fermières concernés.
La responsabilité du positionnement de ces réseaux n'incombe pas au géomètre ;
n'ayant pas réalisé de récolement en tranchée ouverte.